



SIAGEP
Syndicat intercommunal d'aide à la gestion des équipements publics

29 boulevard Anatole France
BP 322
90 006 BELFORT Cedex

Tél. : 03 84 57 65 87
Mail : vdemesy@siagep90.fr

**COMPTE RENDU DE REUNION DE LA COMMISSION ENERGIE 90
DU 16 NOVEMBRE 2015**

Membres présents :

Edmond BARRE (élu à Grosmagny), Arnaud BATISSE (élu à Petitmagny), Christian CODDET (maire adjoint à Giromagny et vice-président responsable de la commission), Marc GENDRIN (élu à Cravanche), Gilbert PERNEY (Président de l'association UFC Que choisir), Gilles LELIEVRE (GRDF).

Excusés :

Claude BRUCKERT (maire de Bretagne), Yves BISSON (maire de Novillard et Président du SIAGEP), Henri GIROL (adjoint à Eloie), Marie-Christine ROY (Adjointe à Petit-Croix), Michel ROY (élu à Eguenigue), Ludivine TRINCKLIN (élue à Valdoie), Daniel BOUSCAVET (EDF), Emmanuel LADERRIERE (ERDF).

Absents :

David BOILEAU (directeur de Gaïa Energies), Rémy CHRETIEN (association CSF), Lionel ROY (élu à Delle).

Autres présents :

Virginie DEMESY (Technicienne au SIAGEP).

Ordre du jour :

1. Présentation GRDF
2. Le point sur l'appel d'offre fourniture d'électricité pour les tarifs jaunes et verts
3. le point sur le groupement de fourniture de gaz
4. Le bilan des actions 2015
5. L'appel à projet "économies d'énergie" 2016

COMPTE-RENDU D'ACTIVITE DU CONCESSIONNAIRE GAZ

La commission énergie a été créée en tant que commission de consultation des services publics locaux (CCSPL) au titre de l'article L1413 du Code général des collectivités territoriales. A ce titre, elle doit informer élus et usagers-consommateurs sur le service public d'électricité et de gaz.

Gilles LELIEVRE de GRDF a présenté le compte-rendu d'activité du service de distribution du gaz de 2014. La partie électrique (ERDF) sera présentée lors de la prochaine séance de la commission.

Voici ci-dessous quelques chiffres clés de la concession gaz et les évolutions 2013 → 2014.

Réseau de distribution : 293 km → 294 km (+1.2 km / + 0,42% / 99,8% de canalisations moyenne pression¹ / 80% des canalisations en polyéthylène et 20% en acier)

Usagers : 10 476 us → 10 551 us. (+ 75us / +16% / 27.89 m/us en stagnation)

Acheminement : 381GWh → 298 GWh (-83 GWh, 406 GWh en 2011)

Actif concédé² : 23,7M€ → 24,4 M€ (+0,75 M€ / +3,17% / 2316€/us toujours en progression / 98.6% sur le périmètre historique³)

Investissements : 364k€ → 366 k€ pour l'extension de réseau (+0,7%) et 52k€ → 208k€ pour la modernisation des ouvrages (+295%)

Surveillance des réseaux : 101 km (14 communes – 10 fuites) → 90 km (24 communes – 5 fuites)

Compteurs vérifiés : 129 → 285 (+120%)

Incidents : 123 → 130 (+6% / 66% au niveau des branchements)

La technologie du biométhane commence à se développer dans notre département ; le SIAGEP a été invité à l'inauguration de la première installation de biométhane en Franche-Comté le 4 décembre 2015 à Andelnans.

APPEL D'OFFRE SUR LA FOURNITURE D'ELECTRICITE

Les tarifs réglementés > 36kVA, dits tarifs jaune et vert, disparaissent au 31 décembre 2015 (articles L. 331-1 et suivants du Code de l'énergie) ; le marché de l'électricité s'ouvre désormais à la concurrence pour ces consommateurs et les communes sont donc concernées.

Le 17 juin 2016, le bureau syndical s'est prononcé pour l'organisation d'un groupement de commandes d'achat d'électricité au service des communes et des EPCI membres.

Le SIAGEP a donc monté le marché, l'a publié le 5 novembre, le signera et le notifiera le 18 décembre auprès d'un fournisseur pour une durée de 3 ans.

21 communes et 9 EPCI ont rejoint le groupement, soit 44 tarifs jaunes et 6 tarifs verts. 9 situations atypiques seront régularisées. Le volume du marché représente environ 5700 MWh/an soit une somme de près de 280 k€ /an sur 3 ans.

APPEL D'OFFRE SUR LA FOURNITURE DE GAZ

Les tarifs réglementés de gaz disparaissent progressivement (dernière étape du « sursis » au 31/12/2015 pour les consommations supérieures à 30 MWh.

Le 28 novembre 2014, le bureau syndical s'était prononcé pour la mise en place d'un groupement de commandes d'achat de gaz. Le marché correspondant est opérationnel depuis le 01/07/2015. C'est Engie qui a été retenu comme fournisseur des 26 communes de la concession gaz du SIAGEP, ce qui représente 139 points de livraison. A la différence du marché d'électricité, le marché gaz englobe tous les points de livraison des communes, quel que soit leur niveau de consommation. Une offre à prix fixe sur une durée de 3 ans a été retenue, garantissant une bonne visibilité pour le budget des communes. Ce marché

¹ Moyenne pression : de 0,3 à 16 bars (basse pression de 17 à 25 mbar > sur Cravanche uniquement)

² Patrimoine = canalisations, branchements dont conduites montantes, protection cathodique, poste de détente, terrain et génie civil.

Actif concédé = reflète la valeur du patrimoine, montant investi pour construire un ouvrage

³ Périmètre historique = 25 communes ; 3 communes en délégation de service public (DSP)

représente un volume de 12 325 MWh/an soit un enjeu financier d'environ 520 k€/an. Le gain par rapport aux factures 2014 est en moyenne de 17% sur l'ensemble du marché.

BILAN DES ACTIONS 2015

Sur la thématique économie d'énergie, en plus des groupements de commandes, les actions menées par le SIAGEP en 2015 ont porté sur les thèmes suivants :

- Caméra thermique :

3 bâtiments ont bénéficié gratuitement du passage de la caméra thermique en début d'année.

- Certificats d'économie d'énergie - C2E:

Aucune valorisation financière n'a pu être effectuée en 2015 du fait entre autres de la complexité croissante de la procédure et des relèvements de seuils de la part de notre partenaire EDF. Toutefois les clauses du marché de fourniture de gaz imposent aujourd'hui à ENGIE de valoriser nos C2E. Un RDV sera pris en janvier 2016 pour caler le processus. Par ailleurs les 8 Présidents des syndicats d'énergie de la région Bourgogne – Franche-Comté se sont rencontrés en vue de créer une alliance qui pourrait faciliter la valorisation des C2E.

- Appel à projet économies d'énergie 2015 :

98 dossiers ont été retenus en 2015 sur 145 présentés, 1 a été annulé en cours d'année ; cela représente environ 70 k€ de participations de la part du SIAGEP. A ce jour 33 dossiers ont été clôturés pour un montant de subventions d'environ 20 k€ ; l'essentiel des dossiers est attendu en fin d'année. Le bureau syndical réuni le 19 octobre a décidé de reconduire un budget de 50 k€ pour l'année 2016.

- Opération « lampes à vapeur de mercure ».

1 306 luminaires ont été subventionnés sur 3 ans au titre de l'opération « lampes à vapeur de mercure », pour un montant total de 220 683.93 € (44 k€ en 2013, 86,8 k€ en 2014, 89,8 k€ en 2015). 65 communes au total ont bénéficié de cette subvention, ce qui correspond à 20 luminaires en moyenne par commune.

Cette opération exceptionnelle (50% en sus des subventions « ordinaires ») prévue sur une durée de 3 ans ne sera pas reconduite. Par contre les changements de luminaires restent éligibles aux subventions propres à l'éclairage public au taux de 16% et à la procédure des appels à projet d'économies d'énergie au taux de 16% également (taux cumulables).

APPEL A PROJETS « ECONOMIES D'ENERGIE » 2016

Le bureau syndical réuni le 19 octobre a reconduit un budget de 50 k€ pour l'année 2016.

La procédure retenue par la commission restera identique à celle de l'année 2015, à savoir que les candidatures se feront uniquement par internet et les dossiers seront examinés avant la fin du premier trimestre 2016 afin de permettre une exécution au cours de l'année 2016.

Les candidatures sont ouvertes du 01/12/2015 au 28/02/2016.

En parallèle, il est envisagé de faire un bilan des actions communales dans le cadre des économies d'énergie au cours du mois de janvier et mettre en place une distinction pour les communes les plus vertueuses.

PROCHAINE COMMISSION ENERGIE :

Lundi 18 Janvier 2016 à 17h30